

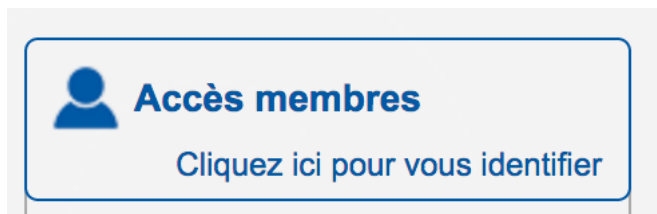
## Site CNCE : comment vous identifier ?

### Préalables :

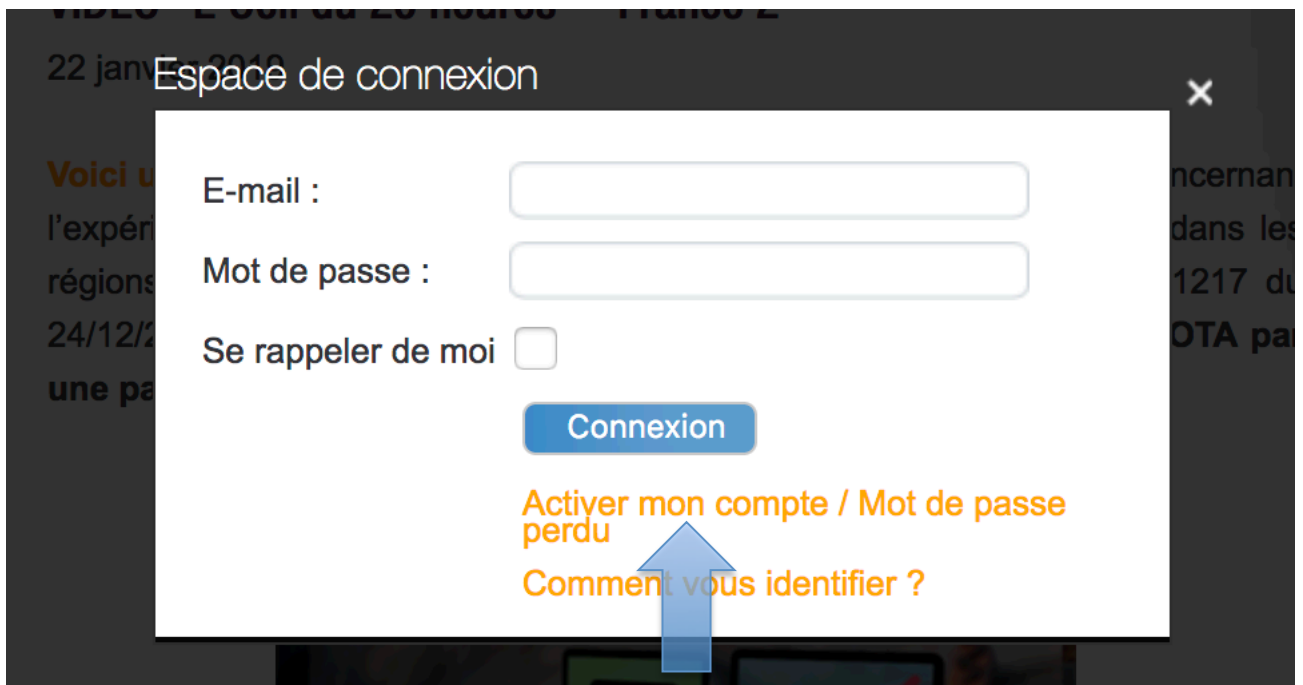
- Vous devez être à jour de vos cotisations et avoir fourni à votre Compagnie territoriale une adresse courriel valide.
- Cette adresse courriel doit avoir été enregistrée dans le fichier des membres par le secrétariat de la CNCE.

### Procédure pour obtenir son mot de passe

Cliquez sur le pavé :



L'espace de connexion va s'ouvrir : cliquez sur « **Activer mon compte** » (en orange, sous le bouton bleu « connexion »)



Saisissez votre adresse mail et cliquez sur **étape suivante**

Un e-mail vient de vous être envoyé. Merci de bien vouloir suivre la procédure décrite dans celui-ci afin d'initialier votre mot de passe.

[Étape suivante](#)

Vous allez recevoir un message avec un **mot de passe temporaire** (série de chiffres et de lettres).

Nous vous conseillons de le **COPIER**.

Votre mot de passe à été initialisé. Vous avez maintenant la possibilité de vous **connecter**.  
Pour des raisons de sécurité, nous vous invitons à personnaliser ce mot de passe en accédant à la page "mon compte".

Vos nouveaux identifiants sont :

E-mail : [cnce@cnce.fr](mailto:cnce@cnce.fr)

Mot de passe : H4ik3FHQ0g

Retournez dans l'espace de connexion ; **cliquez pour vous identifier**.



**Accès membres**

[Cliquez ici pour vous identifier](#)

Saisissez votre courriel et **COPIEZ** le mot de passe temporaire, puis cliquez sur « **connexion** »



22 janv 2019

### Espace de connexion

E-mail :

Mot de passe :

Se rappeler de moi

[Connexion](#)

[Activer mon compte / Mot de passe perdu](#)

[Comment vous identifier ?](#)

Votre nom va s'afficher sur fond bleu, avec dessous à gauche « mon compte » et à droite « se déconnecter ».



Vous pourrez **personnaliser le mot de passe** en cliquant sur « mon compte » :

- saisissez le mot de passe que vous avez choisi
  - saisissez le à nouveau (confirmation du mot de passe)
- puis cliquez sur le **bouton orange en bas de page** « **Enregistrer** »

**Une fois identifié, vous avez accès à l'espace membre du site de la CNCE, mais également aux espaces membres de tous les sites territoriaux hébergés par la Compagnie Nationale.**

[Accéder aux sites régionaux](#) ▼

